

LES OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ ÉNERGIE MAYENNE



Sur le solaire :



- Installer 15 MW en 4 ans soit l'équivalent de la consommation électrique de 15 000 mayennais (hors chauffage)
- Permettre aux mayennais d'investir dans ces centrales photovoltaïques (via Énergie Partagée ou Enercoop Pays de la Loire)
- Proposer aux communes des outils clefs en main d'autonomie énergétique de leur territoire
- Vendre localement l'électricité



Sur l'éolien :

- Développer en propre avec les citoyens deux parcs éoliens
- Proposer aux développeurs des prises de participations dans les projets éoliens «classiques»
- Réaliser de la prestation de service auprès de développeurs



Sur la méthanisation :

- Accompagner les projets inscrits dans le cadre de charte départementale d'un développement raisonné de la méthanisation



Sur le biogaz :

- Identifier la faisabilité d'installer dans chaque intercommunalité des stations de distributions de gaz produit par les unités de méthanisation



Facilitateur de transition énergétique

La Société Énergie Mayenne vous accompagne dans vos projets d'énergies renouvelables



✉ Parc Technopolis, Rue Louis de Broglie, Bât R,
53810 CHANGÉ

☎ 07.56.06.09.32 - www.semenergie53.fr

@SEM.Energie53 Société Énergie Mayenne @SEM_Energie53

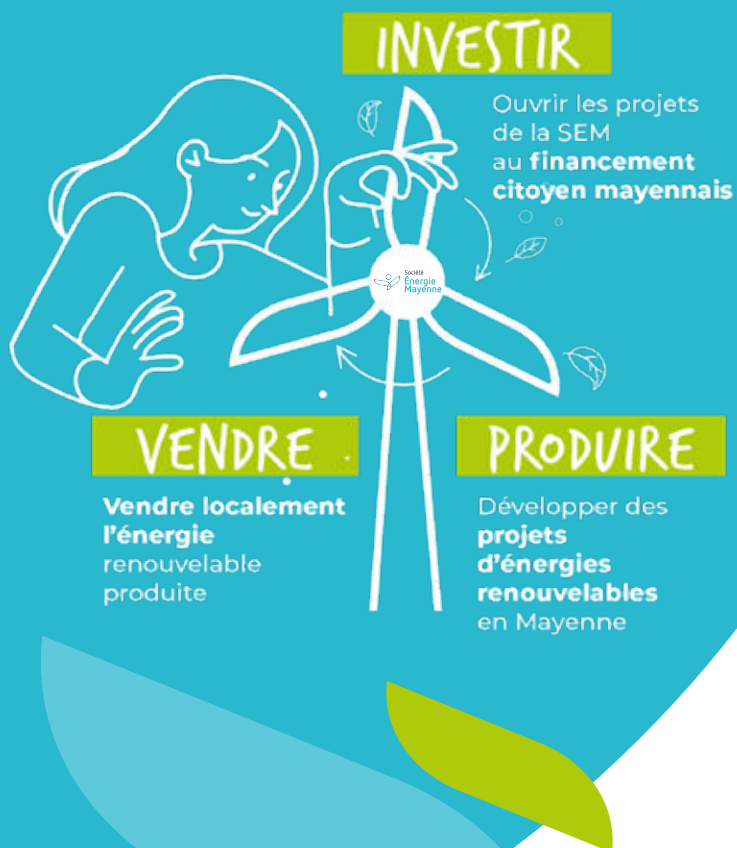


QU'EST CE QUE LA SEM ?

Composée de 7 actionnaires, dont Territoire d'énergie Mayenne, la société d'économie mixte Énergie Mayenne a vocation à accélérer la transition énergétique du département. Elle développe des projets d'énergies renouvelables associant acteurs publics et privés, tout en impliquant les citoyens.

La Société Énergie Mayenne ambitionne également de vendre localement l'énergie produite par ses centrales.

LES MISSIONS DE LA SEM



LES OBJECTIFS à l'horizon 2030

- Électricité renouvelable produite en Mayenne : 40%
- Gaz renouvelable produit en Mayenne par les unités de méthanisation : 30%
- Gaz renouvelable produit en Mayenne et distribué dans les stations BIOGNV : 30%

LES ACTIONNAIRES

- Territoire d'énergie Mayenne : 64%
- Caisse des Dépôts et Consignations : 19%
- Crédit Mutuel Anjou Maine et Basse Normandie, Crédit Agricole Anjou Maine, Caisse d'épargne Bretagne - Pays de la Loire, Banque Populaire Grand Ouest : 4% chacun,
- Énergie Partagée : 1%



NOS AMBITIONS 2025



Collecter **1 million d'€uros** d'épargne citoyenne mayennaise pour financer les projets de la SEM



Installer **15 MW** de centrales photovoltaïques correspondant à la consommation électrique de 15 000 mayennais (hors chauffage)



Vendre **25%** de l'électricité produite localement aux communes mayennaises

